



ASSOCIATION DES
RÉGIONS EUROPÉENNES
DES PRODUITS D'ORIGINE

ASSOCIATION OF
EUROPEAN REGIONS
OF PRODUCTS OF ORIGIN

ASOCIACIÓN DE
LAS REGIONES EUROPEAS
DE PRODUCTOS DE ORIGEN

ASSOCIAZIONE DELLE
REGIONI EUROPEE
DEI PRODOTTI D'ORIGINE



Rapport sur les comptes de l'exercice 2016 **Par le Secrétaire général au nom du trésorier de l'AREPO**

Bordeaux, le 29 septembre 2017

Lors de la réunion plénière du 25 janvier 2017 à Bruxelles, je vous avais présenté un rapport non définitif des comptes 2016. Il s'agissait d'une évaluation avant clôture par l'expert-comptable indépendant et certification par le Commissaire aux comptes.

Commentaire des charges 2016

L'année 2016 a été marquée par deux éléments principaux en termes de dépenses : l'AG de Strasbourg en avril et la titularisation en CDI de Giulia Scaglioni.

L'AG de Strasbourg s'est tenue en Alsace, région non membre de l'AREPO. Il n'y a donc pas eu de prise en charge de coûts parfois supportés par la région qui accueille, comme par exemple la soirée.

Le passage de Giulia Scaglioni d'un contrat aidé (VIE) quasiment sans charge (+/- 30 K€) à un CDI avec toutes les charges, le pécule de vacances – obligatoire en Belgique - et la Mutuelle multiplie par un deux le coût du bureau permanent à Bruxelles (+/- 58 K€).

Je rappelle que le local est mis gracieusement à disposition par la région Emilie-Romagne avec laquelle nous avons formalisé une convention d'occupation à titre gracieux.

Le poste consulting a augmenté - et il augmentera encore en 2017 - suite à la labellisation du projet Agrosmart dans le cadre d'Interreg SUDOE. Cette augmentation (+ 2 K€) est plus que compenser par l'apport prévisionnel de fonds FEDER liés au projet (+6 K€).



Région Aquitaine

14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux Cedex - France
Tél. (+33) 5 56 56 01 34 - Fax (+33) 5 56 56 38 13



Les dépenses sont supérieures de 26 300 € au budget prévisionnel qui avait surtout pour vertu d'être présenté à l'équilibre ce qui est obligatoire.

Commentaire des recettes 2016

Les recettes ont été supérieures de 23 100 € au budget prévisionnel. 26 cotisations ont été reçues soit autant que nous pouvions espérer compte tenu de la fusion des régions françaises.

Le FEDER est une recette nouvelle qui sera en augmentation très significative en 2017 et 2018 avec le projet Agrosmart.

La fin de la mission de Giulia en VIE se solde par le retour de la caution de 3000 € qui avait été versée en 2014.

Nous bénéficions d'un retour de trop perçu de cotisations sociales de 4 100 €.

La Crète qui nous fait le plaisir et l'honneur d'être membre de l'AREPO a couvert tout ou partie des coûts d'interprétation en grec pour Mme la Vice-gouverneur.

La Commission européenne prend toujours en charge nos déplacements pour participation à des groupes de dialogue civil à titre d'experts remboursés.

Enfin, du point de vue de la technique comptable, il est à noter une annulation de dette fournisseur de 12 000 € qui traînait depuis plusieurs années mais celle-ci apparaît bien entendu en charge et en recette. C'est donc une opération neutre d'assainissement de notre historique de comptes.

Commentaire du résultat 2016

L'exercice 2016 affiche donc un résultat négatif de – 3 200 € (2 % du budget). Il convient de rappeler que l'assemblée générale de l'AREPO a pris la décision en 2014, sur proposition de son secrétaire général, de baisser le montant des cotisations de 5 000 € à 4 500 €. A cotisation constante à 5 000 €, le résultat de l'exercice 2016 aura été positif (+2 900 €).

La décision de réduire le montant de la cotisation annuelle avait été prise en raison de la crise économique et financière qui affecte notamment les finances des collectivités membres. C'est une décision responsable. Elle avait été prise en regard du niveau jugé très élevé des capitaux



Région Aquitaine

14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux Cedex - France
Tél. (+33) 5 56 56 01 34 - Fax (+33) 5 56 56 38 13



propres de l'association 261 800 €, au moment de la prise de décision. Le résultat négatif de l'exercice (-3 200 €) sera affecté aux réserves de l'association.

Après l'exercice 2016, nos capitaux propres sont encore à un niveau supérieur à 2014 à 267 200 €.

Il n'y a donc pas nécessité de revenir sur la décision prise en 2014. La cotisation annuelle en 2017 a été reconduite à 4 500 € lors de la réunion plénière du 25 janvier 2017 à Bruxelles.

Commentaire du budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 a été voté lors de la réunion plénière du 25 janvier 2017 à Bruxelles. En 2017, il n'y a pas d'évènement majeur de programmé par l'AREPO en dehors des deux assemblées plénières annuelles habituelles. La première des deux réunions plénières a eu lieu à Bruxelles et la seconde est ce jour à Héraklion. La Crète a pris un charge est grande partie des dépenses liées à cette réunion. Nous les en remercions.

Le budget prévisionnel 2017 a été voté à l'équilibre à 142 250 €.

Au 1^{er} septembre 2017, 19 régions ont acquitté la cotisation 2017. 7 sont encore attendues.

Compte tenu de ces éléments, nous vous proposons donc de voter le rapport financier 2016.

Laurent Gomez
Secrétaire général de l'AREPO



Région Aquitaine

14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux Cedex - France
Tél. (+33) 5 56 56 01 34 - Fax (+33) 5 56 56 38 13